

Concept pédagogique



Association
« Crèche Les Galopins - Marsens »
Rte d'Humilimont 30, Case postale 81
1633 Marsens

026 915 35 38
les.galopins@websud.ch
www.lesgalopins.ch

« Je suis petit mais important. J'ai le droit d'être respecté, et mes parents aussi, dans tous les lieux où je suis accueilli, avec ou sans eux. Et j'ai le droit de ne pas avoir peur et de ne pas avoir mal quand on me soigne. Les gens qui travaillent dans ces lieux où je reste un peu, mais où je ne fais que passer, devraient savoir que j'ai un nom, que j'ai une histoire, que j'ai un avenir, que je ne suis pas un prix de journée, et que mes parents ne sont ni des visiteurs, ni des gens qui n'y connaissent rien. »¹

Janusz Korczak

¹ SCHUHL Christine, *Vivre en crèche, Remédier aux douces violences*, 8^e édition, Lyon, janvier 2009.

Tables des matières

1	Généralités	7
1.1	Présentation	7
1.2	Lieu et environnement	7
1.3	Capacité d'accueil	8
1.4	Présentation des groupes.....	8
1.5	Personnel éducatif.....	9
2	Lignes directrices.....	9
2.1	Mission et valeurs	9
2.2	Concept pédagogique.....	10
2.2.1	Approches pédagogiques.....	10
2.2.2	Objet transitionnel	12
2.2.3	Rituels.....	12
2.2.4	Diversité culturelle	13
2.2.5	Handicap	14
2.2.6	Règles de vie en groupe.....	14
2.2.7	Fratries	14
2.3	Collaboration avec les parents.....	15
2.3.1	Entretien d'accueil.....	15
2.3.2	Observations et suivi de l'enfant	15
2.3.3	Entretien annuel.....	16
2.4	Thème annuel.....	16
2.5	Sécurité	16
2.6	Adaptation	17
2.6.1	Phase d'adaptation lors de l'entrée en crèche.....	17
2.6.2	Phase d'adaptation de la nurserie vers les groupes multi-âges.....	17
2.6.3	Phase d'adaptation du groupe existant à l'arrivée d'un nouvel enfant	17
3	Structure journalière.....	18
3.1	Accueil	18
3.2	Rassemblement	19

3.3	Alimentation	19
3.4	Sommeil	20
3.5	Soins et hygiène	20
3.6	Activités intérieures	20
	3.6.1 Jeux libres.....	20
	3.6.2 Activités dirigées.....	21
	3.6.3 Eveil au livre.....	22
3.7	Activités extérieures	22
	3.7.1 Promenades	23
	3.7.2 Jardin	23
	3.7.3 Canapé forestier	23
3.8	Départ	24
4.	Conclusion	24

1 Généralités

1.1 Présentation

Sous le nom de crèche « **Les Galopins** » est constituée une Association au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse. Son siège est à Marsens et sa durée illimitée. L'Association répond aux normes du Service de l'Enfance et de la Jeunesse du canton de Fribourg (SEJ). Elle a entre autre pour buts d'offrir les services d'une structure d'accueil et de socialisation pour l'enfant en âge préscolaire, de garantir sa prise en charge en accord avec le concept pédagogique et de veiller à ce qu'il soit confié à un personnel éducatif compétent, suffisant en nombre et à ce qu'il bénéficie d'un espace et de moyens éducatifs adaptés aux besoins de son âge.

La crèche « Les Galopins » a été fondée en 1991 et est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h15. L'enfant est accueilli dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de l'entrée en école enfantine. La fermeture annuelle de la crèche « Les Galopins » est au minimum de 3 semaines.

Elle est gérée par un comité directeur composé de 5 personnes au minimum, d'un personnel administratif ainsi que par la responsable pédagogique².

1.2 Lieu et environnement

Située dans une ancienne demeure au cœur de Marsens dans le canton de Fribourg, la crèche « Les Galopins » jouit d'un cadre idéal. Elle se trouve à côté d'un parc aux biches et de la place de jeux communale, à deux pas de la forêt et de la rivière. Cet environnement permet à l'enfant de découvrir la nature sous toutes ses formes.

Les locaux de la crèche « Les Galopins » sont répartis sur 2 étages. Chaque étage dispose de toilettes et de salles de bain. La nurserie ainsi que 2 groupes multi-âges se situent au rez-de-chaus-

² Par facilité, la forme féminine est utilisée pour mentionner le personnel dans l'ensemble du document.

sée. Le dernier groupe multi-âges utilise quant à lui les locaux situés au 1^{er} étage. Chaque pièce est aménagée afin de répondre aux besoins communs et différenciés de l'enfant.

1.3 Capacité d'accueil

La crèche « Les Galopins » accueille environ 130 enfants provenant de diverses communes situées essentiellement dans le district de la Gruyère. La crèche « Les Galopins » étant indépendante, elle accompagne des enfants issus de toutes les communes du canton de Fribourg ou hors canton. La capacité d'accueil est de 54 enfants par jour répartis en 4 groupes à savoir: 14 enfants en nurserie et 40 enfants dans les 3 groupes multi-âges. La crèche « Les Galopins » accueille des enfants inscrits de manière régulière et irrégulière sur l'ensemble de l'année.

1.4 Présentation des groupes

La crèche « Les Galopins » est composée de 4 groupes :

- La nurserie: le groupe des Abeilles accueille 14 enfants et trotteurs³ de 4 à 18 mois environ.
- Les 3 groupes multi-âges (les Cigales, les Lucioles et les Libellules) accueillent des enfants de 18 mois environ jusqu'à l'entrée à l'école enfantine. Deux des groupes accompagnent 12 enfants et le troisième, incluant les enfants inscrits en irrégulier, a une capacité d'accueil de 15 à 16 enfants.

Le groupe multi-âges incarne le modèle familiale traditionnel. Les enfants y développent l'entraide et l'imagination au quotidien. Les petits groupes favorisant le contact journalier, les enfants se connaissent très bien. Ils sont stimulés et intégrés dans les jeux de rôles par les plus grands et les grands apprennent la solidarité, le partage, l'empathie et l'entraide au contact des plus petits.

Chaque groupe multi-âges occupe une salle différente chaque année afin de profiter de l'infrastructure des différentes

³ Par « trotteurs » l'on entend les enfants qui débutent la marche.

pièces. Dans la mesure du possible, les fratries sont réunies dans le même groupe et l'enfant est intégré au sein du même groupe durant l'ensemble de ses années de présence à la crèche «Les Galopins», hormis les enfants inscrits en irréguliers qui sont affiliés au groupe pouvant accueillir le plus d'enfants.

1.5 Personnel éducatif

Le personnel éducatif de la crèche «Les Galopins» a pour but d'accompagner, de conseiller et de soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants.

A ce jour, il est composé de la responsable pédagogique, de la responsable adjointe, d'éducatrices de la petite enfance, de maîtresses d'école enfantine, d'assistantes sociaux-éducatives, de nurses, d'auxiliaires de crèche, d'éducatrices en formation, d'apprenantes assistantes sociaux-éducatives, de stagiaires. Ces professionnelles de l'enfance suivent régulièrement des formations continues pour garantir un accueil de qualité.

2 Lignes directrices

2.1 Mission et valeurs

La crèche «Les Galopins» a pour mission de répondre aux besoins sociaux, affectifs, intellectuels et physiques de l'enfant et de respecter son développement. Le personnel éducatif accueille l'enfant et la famille dans son intégralité sans jugement. Il travaille en partenariat avec les parents en créant un climat de confiance et de respect. La crèche «Les Galopins» offre un cadre permettant des moments de partage et d'échanges. Les valeurs principales sont :

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| – le respect d'autrui | – la singularité |
| – l'écoute | – le respect de la différence |
| – le non jugement | – la bienveillance |
| – le partage | – la solidarité |
| – l'autonomie | – la sécurité |

La pratique professionnelle du personnel éducatif place l'enfant au centre de son intervention et le valorise grâce à une approche éducative positive permettant son développement social, psychique, psychomoteur, langagier, créatif et cognitif selon son rythme.

2.2 Concept pédagogique

Le concept pédagogique a pour objectif principal de définir une ligne pédagogique institutionnelle partagée par l'ensemble du personnel éducatif et d'harmoniser les pratiques éducatives d'un groupe à l'autre. Il vise également la mise en place d'un langage commun, cohérent et clair avec l'enfant et les parents afin de créer un lieu sécurisant et bienveillant. Il s'inspire de plusieurs sources pédagogiques.

2.2.1 Approches pédagogiques

Le personnel éducatif ancre sa pratique professionnelle à l'aide de différentes théories pédagogiques :

Maria Montessori (1870-1952) valorise l'acquisition de l'autonomie grâce aux apprentissages. Sa pédagogie repose sur l'observation de l'enfant qui amène le personnel éducatif à poser les gestes appropriés pour favoriser son apprentissage. Elle suggère également l'adaptation du mobilier à l'enfant afin d'encourager le développement de son autonomie.

Célestin Freinet (1896-1966) a mis au point une pédagogie active, basée sur l'expression libre de l'enfant : texte libre, dessin libre, etc. Selon Freinet, les acquisitions ne se font pas par l'étude des règles et des lois, mais par l'expérience. Il met également en avant le rôle de la parole dans une organisation groupale et situe l'adulte au même niveau que l'enfant. Freinet a également été l'un des premiers à aborder la pédagogie différenciée, à savoir que chaque enfant est unique et développe des besoins différents auxquels le personnel éducatif doit être attentif.

Arno Stern (1924-...) est le créateur du « Jeu de peindre » (1946), une pratique fondée sur la spontanéité et le plaisir de l'acte créateur. Il met en relief la capacité de la main à être en connexion avec un mécanisme du cerveau inexploré et indépendant des processus qui concernent l'intelligence et l'affectivité. En créant les conditions propres à surmonter les préjugés et les inhibitions, l'enfant est capable de s'adonner à ce jeu lorsqu'il se déroule dans un espace mis au point à cet effet. Il a développé le concept des ateliers de peinture libre avec supports verticaux.

Ovide Decroly (1831-1932), dont la pédagogie repose sur quatre fondements :

- Les centres d'intérêts de l'enfant comme guide de l'éducation.
- La globalisation, c'est-à-dire que l'enfant apprend globalement, sans ordre. C'est une idée complète qu'il faut donner à l'enfant, pour qu'il passe ensuite au particularisme et à l'analyse.
- La classe d'atelier ou classe laboratoire dans laquelle l'enfant vit et agit. La « classe » à proprement parler est partout ; il préconise l'éclatement des lieux d'apprentissage : la cuisine, les magasins, la rue, etc.
- L'importance de l'environnement naturel qui met l'enfant dans une situation de découverte.

La pédagogie de Decroly préconise « l'initiative et la responsabilité personnelle et collective ; le respect de la personne dans la singularité, la solidarité, la valorisation des rapports sociaux, la tolérance, le respect de la différence, la priorité donnée à l'épanouissement personnel, à la créativité et au plaisir ».

Pédagogie par la nature et respect de l'environnement : la pédagogie active en nature propose à l'enfant, par l'intermédiaire d'une expérience vécue à travers tous ses sens, de s'ouvrir à la nature et ainsi de prendre conscience de lui-même et de son environnement naturel qui l'entoure. La pédagogie active en nature se concentre sur l'apprentissage par le cœur. La perception, par l'intermédiaire de tous les sens y jouent un rôle fondamental. C'est sur cette base émotionnelle que peut alors s'ancrer l'éducation à l'environnement.

2.2.2 *Objet transitionnel*

Pour l'enfant, l'objet transitionnel (le doudou) symbolise le parent absent. Cet objet permet de rassurer l'enfant en son absence. Le doudou représente un point d'appui pour grandir. Il est à considérer comme un objet précieux et répond à un besoin de l'enfant.

Afin de rendre la journée en crèche agréable et sécurisante pour l'enfant, le personnel éducatif demande aux parents d'apporter chaque jour le doudou de l'enfant. L'enfant dépose son doudou dans la petite poche du « porte-doudous ». Ce support en tissu fixé à l'intérieur des salles de jeux permet à l'enfant d'apercevoir son doudou tout au long de la journée. Il a la possibilité d'aller vers celui-ci s'il en ressent le besoin. Le doudou est donc laissé à disposition de l'enfant durant toute la journée, sauf lors des repas et des promenades, exception faite à l'enfant qui est en période d'adaptation. Ce support favorise aussi l'autonomie de l'enfant. En effet, l'enfant est responsable, aidé par ses parents, de déposer chaque matin son doudou dans le « porte-doudous » tout comme au lever de la sieste.

2.2.3 *Rituels*

Les rituels sont très présents au sein de la crèche « Les Galopins ». L'enfant a en effet besoin de repères sur lesquels s'appuyer pour grandir et se sentir en sécurité. C'est un moment prévisible qui permet à l'enfant d'anticiper la venue d'une activité. Celui-ci lui permet de se repérer dans le temps et l'espace et de rythmer sa journée.

➤ **Rituels quotidiens**

Les rituels quotidiens sont mis en place durant des moments précis de la journée et sont des activités dites de routine, comme par exemple :

- **Rassemblement: une chanson permet à chacun de se dire bonjour**, de faire connaissance et de se sentir appartenir au groupe dans son individualité.
- **Repas : afin que l'enfant se sente rassuré** une place est attribuée à chacun. Dans la mesure du possible, elle reste fixe.

Une carte représentant l'enfant disposé sur la table indique sa place. Une comptine est chantée pour annoncer le dessert.

- **Sieste**: le doudou de l'enfant l'attend dans son lit pour l'accompagner lors de la sieste. Une musique douce ou une histoire l'aide à s'endormir.
- **Rangement**: une musique prédéfinie et connue de l'enfant aide à marquer la fin de l'activité et à acquérir la notion du rangement.

➤ **Rituels annuels**

- **Anniversaires**: à cette occasion les parents ont la possibilité d'apporter un gâteau pour le goûter.
- **Fêtes**: les parents sont invités à partager certains de ces moments:
 - Pour la Saint-Nicolas avec ses Flonflons.
 - Pour Carnaval avec la Guggen Musik.
 - A Pâques, pour la course aux œufs.
 - Pour la fête des Mères accompagnée par une attention de l'enfant.
 - Pour la fin de l'année scolaire, lors d'un apéritif convivial.

➤ **Rituels de passage**

- Lors du passage de l'enfant de la nurserie vers son groupe multi-âges.
- Pour la fin d'accueil de l'enfant à la crèche « Les Galopins », lors d'une fête organisée en l'honneur de son départ.

2.2.4 Diversité culturelle

La crèche « Les Galopins », respectueuse de l'identité et de la culture de chaque enfant, a élaboré des outils afin de pouvoir accueillir et accompagner l'enfant ne maîtrisant pas la langue française. Un soin tout particulier est donné afin que l'intégration de l'enfant au groupe puisse s'effectuer au mieux. Sensible à la diversité culturelle, le personnel éducatif considère ces différences comme des sources de richesse tant pour les enfants que pour les

collaboratrices et valorise cela par une philosophie du partage et d'apprentissage de la différence et du respect.

2.2.5 Handicap

Egalement source de richesse, la crèche «Les Galopins» est ouverte à accueillir un enfant présentant un handicap ou un déficit dans la mesure des possibilités en termes de personnel éducatif, de compétences et d'infrastructure.

2.2.6 Règles de vie en groupe

Les règles de vie et les limites donnent à l'enfant un cadre solide et rassurant. Ceci va lui permettre de grandir et de l'amener à se fixer et se structurer intérieurement des limites. Il est important que l'enfant connaisse le sens des règles de vie. La présence d'un adulte est indispensable pour lui donner les repères dont il a besoin. Chaque moment de la journée a été pensé et réfléchi afin d'amener l'enfant au respect et au partage pour assurer un bon fonctionnement dans le groupe. Les règles sont adaptées à l'âge de l'enfant et accompagnées par divers supports tels que chansons, musiques et supports visuels.

La sanction appartient aux règles de vie du groupe. Elle permet de fixer des limites à l'enfant qui peuvent être source de sécurité. Si l'enfant a un comportement inadapté, le personnel éducatif va le lui signifier et le mettre à l'écart du groupe pour un moment défini par une minuterie. Toutefois, le personnel éducatif a toujours un visuel sur l'enfant.

2.2.7 Fratries

Le lien entre les fratries est promu au sein de la crèche «Les Galopins». En effet, cela représente un repère pour les enfants issus de fratries et peut être source de sécurité et de bien-être.

Si l'enfant se trouve dans le groupe multi-âges et que son frère ou sa sœur évolue en nurserie, l'enfant peut, avec l'accord

du personnel éducatif, s'y rendre de temps à autre. De plus, ils peuvent être amenés à partager des moments communs comme lors de l'accueil le matin ou lors des sorties sur la place de jeux de la crèche « Les Galopins ».

Quand l'enfant de la nurserie accède au groupe multi-âges, dans la mesure du possible, celui-ci rejoindra son frère ou sa sœur dans le même groupe.

2.3 Collaboration avec les parents

Partenaire privilégié, le personnel éducatif offre une attention toute particulière aux attentes des parents et respecte l'éducation effectuée par leurs soins à la maison. Une étroite collaboration leur est ainsi proposée afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement. Il est important qu'une bonne entente et un lien de confiance existent entre le personnel éducatif et les parents. Cela rassure l'enfant et favorise la création d'un lien affectif privilégié entre lui et le ou les adultes qui en prennent soin.

2.3.1 *Entretien d'accueil*

Avant le premier accueil de l'enfant à la crèche « Les Galopins », un entretien a lieu avec les parents durant lequel les informations relatives à l'enfant et à la crèche sont échangées. Cela permet d'abord au personnel éducatif de connaître et de saisir la réalité familiale de l'enfant ainsi que les particularités de ce dernier : goûts, champs d'intérêt, habitudes, etc. Cela leur permet également d'avoir accès aux valeurs et aux coutumes de la famille, ce qui facilitera leur compréhension du comportement de l'enfant en milieu de garde. Un temps est prévu pour une visite de la structure.

2.3.2 *Observations et suivi de l'enfant*

Afin de pouvoir évaluer le développement de l'enfant et garantir la qualité de l'accompagnement, le personnel éducatif utilise des grilles d'observations tenant compte des spécificités de l'âge de l'enfant. Celles-ci évaluent les points suivants : l'accueil et le départ,

la motricité fine et globale, les jeux libres et dirigés, les connaissances générales, le langage, la socialisation, les interactions ainsi que le repas et le sommeil. Ces grilles permettent également de dépister d'éventuelles difficultés de l'enfant et d'en référer lors d'un entretien avec les parents.

2.3.3 Entretien annuel

Lorsque le personnel éducatif ou les parents en ressentent le besoin, un entretien est agendé. Cet échange se fait dans le non jugement et le respect de la famille. Celui-ci se déroule dans la mesure du possible avec la présence des deux parents. Le but est d'échanger sur l'évolution et le développement de l'enfant durant l'année, d'établir une relation de confiance et de répondre aux questions des parents. En cas de difficultés en lien avec le développement de l'enfant, le personnel éducatif oriente les parents vers des professionnels externes à la crèche « Les Galopins ». En dehors de ces entretiens, le personnel éducatif est toujours disponible pour d'éventuelles questions relatives à l'enfant.

2.4 Thème annuel

A la rentrée, les parents et l'enfant découvrent le thème annuel qui l'accompagnera tout au long de l'année et qui sert de fil rouge dans les activités créatrices, les chansons et les animations proposées.

2.5 Sécurité

La crèche « Les Galopins » répond aux normes de sécurité mises en place par le Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg (SEJ), qui prennent en compte la dotation en personnel, l'infrastructure des salles, du bâtiment et du mobilier.

Le personnel éducatif met tout en œuvre pour assurer une sécurité optimale des enfants en anticipant certains risques au sein de la crèche comme à l'extérieur. Il effectue également une formation continue par des cours de samaritains, d'incendie et de premier secours du jeune enfant.

2.6 Adaptation

2.6.1 Phase d'adaptation lors de l'entrée en crèche

Afin de favoriser la bonne intégration de l'enfant au groupe, une phase d'adaptation progressive est mise en place. L'enfant est amené à faire l'apprentissage de la séparation et le personnel éducatif va le soutenir dans cette expérience de manière structurante, sachant que la séparation est une des étapes importantes qui lui permettra d'évoluer vers l'autonomie.

Aussi bien l'enfant entrant à la nurserie que l'enfant rejoignant directement les groupes multi-âges sont concernés par cette adaptation. Elle se déroule en 4 périodes qui permettent à l'enfant de trouver ses repères et de se sentir en sécurité. Les 2 premières correspondent à la découverte de l'environnement et des nouvelles personnes qui l'entourent. La troisième comprend le repas et la dernière inclut la sieste.

2.6.2 Phase d'adaptation de la nurserie vers les groupes multi-âges

Le passage de l'enfant de la nurserie dans son futur groupe multi-âges est défini par les responsables de groupe qui évaluent le stade du développement de l'enfant. Afin que la transition se déroule le mieux possible, une phase d'adaptation est élaborée, à savoir 3 périodes augmentant progressivement.

2.6.3 Phase d'adaptation du groupe existant à l'arrivée d'un nouvel enfant

L'adaptation du groupe existant qui se voit confronté à l'arrivée d'un ou de plusieurs nouveaux enfants doit inévitablement redéfinir sa dynamique et ses relations interpersonnelles. Le personnel éducatif est attentif à ces aspects et met en place un accompagnement et des stratégies afin que ce processus se déroule sereinement.

3 Structure journalière

Les rituels quotidiens mis en place à la crèche « Les Galopins » inscrivent des repères pour l'enfant qui vont lui permettre de s'orienter dans le temps et l'espace et ainsi se sentir en sécurité. Ceux-ci concernent l'accueil et le départ, le rassemblement, l'alimentation, l'hygiène et les soins, le sommeil, les activités.

Grâce à ces repères, toutes les dimensions du développement de l'enfant sont stimulées. Au cours de ces activités, il apprend à reconnaître les besoins de son corps (manger, dormir, se vêtir correctement selon la saison, aller à la toilette, etc.), à les exprimer, et devient de plus en plus apte à y répondre. Ces activités sont aussi pour lui l'occasion de renforcer, notamment, ses habiletés motrices et d'acquérir un sentiment de compétence (apprendre à mettre ses souliers, à se brosser les dents ou à utiliser seul ses services, par exemple). Pendant les activités, le personnel éducatif respecte le rythme de chaque enfant et encourage son autonomie, tout en veillant à la sécurité du groupe. Ces moments permettent également au personnel éducatif d'établir un contact privilégié avec chacun des enfants (au moment de l'hygiène et des soins, de l'habillage, etc.), favorisant ainsi le développement d'une relation d'attachement sécurisante.

3.1 Accueil

À l'accueil comme au départ, les parents et le personnel éducatif se transmettent tous les renseignements utiles à une continuité de la prise en charge de l'enfant.

L'enfant arrive accompagné de son parent entre 6h45 et 8h45. Le parent le prépare dans le vestiaire. L'enfant a la possibilité de poser son doudou dans le « porte doudous » ou de le garder avec lui tant qu'il en éprouve le besoin. Le parent confie l'enfant au personnel éducatif responsable de l'accueil. Il communique les informations le concernant. Ensuite vient le moment de la séparation selon le rituel propre à chaque famille. L'enfant se rend à la salle principale pour un moment de jeux libres en commun. À 8h00, chaque groupe rejoint sa salle respective. Le déjeuner se déroule entre 7h15 et 8h30.

3.2 Rassemblement

Un petit rituel rassemble les enfants sur le « tapis ». Ce moment est adapté à chaque secteur. L'enfant est invité à poser son doudou à l'endroit prévu à cet effet. Pour favoriser le sentiment d'appartenance au groupe, les enfants et le personnel éducatif se retrouvent ensemble et se disent bonjour en collant leur photo sur une petite maisonnette. C'est un moment d'écoute et de partage où chacun peut s'exprimer. Durant cette période, l'enfant participe à des activités autour du thème annuel : chansons, danses, histoires, poésies, jeux moteurs, etc.

3.3 Alimentation

Le repas est un moment important de partage et de découverte. Il est particulièrement propice à l'exploration sensorielle et au développement de l'autonomie et du sentiment de compétence. Le repas et les collations sont également des occasions idéales pour le personnel éducatif de promouvoir l'acquisition de saines habitudes alimentaires l'enfant et de favoriser le développement de ses compétences sociales (attendre son tour pour être servi, s'entraider, etc.).

L'autonomie de l'enfant est mise en avant : l'enfant mange par lui-même ou avec l'aide de l'adulte si besoin. En fonction de son âge, il apprend à se servir et à débarrasser la table. Afin de privilégier une ambiance familiale et conviviale, le personnel éducatif partage ce moment avec les enfants. Lors du repas, l'enfant n'est pas contraint de manger mais il est encouragé à goûter de tout.

La crèche « Les Galopins » respecte les habitudes alimentaires propres à chacun en tenant compte des intolérances, allergies ou convictions religieuses. Pour les bébés, les parents apportent le repas de leur enfant. Puis les « trotteurs » ont la possibilité de faire leurs expériences sensorielles à l'introduction du repas servi à la crèche.

Le repas est livré par le Réseau Fribourgeois de Santé Mentale (RFSM). Pour favoriser une alimentation saine et équilibrée, la crèche « Les Galopins » est labellisée « Fourchette verte junior ». De plus, chaque jour un laitage et des fruits sont proposés lors de la collation du matin et du goûter de l'après-midi.

3.4 Sommeil

Dormir est fondamental. Le sommeil contribue à la croissance de l'enfant. La sieste est importante et chaque enfant est invité à se reposer. Ceci lui permet de récupérer de la fatigue et de l'agitation de la vie en groupe.

A la nurserie, l'enfant peut dormir plusieurs fois durant la journée tandis que les «trotteurs» ne font qu'une sieste. Pour les groupes multi-âges, les siestes se déroulent selon les horaires propres à la crèche «Les Galopins» tout en s'adaptant dans la mesure du possible au rythme de chacun. Un membre du personnel éducatif est présent toute la durée de la sieste. Le doudou accompagne l'enfant lors de la sieste.

3.5 Soins et hygiène

L'enfant est sensibilisé aux règles d'hygiène de base en fonction de ses capacités. Le personnel éducatif invite l'enfant à se laver régulièrement les mains (avant et après les repas, après chaque passage aux toilettes, etc.). Aux alentours de 15 mois, l'apprentissage du brossage des dents s'effectue après le dîner.

Le change de l'enfant est un moment privilégié avec le personnel éducatif. Le personnel éducatif favorise la communication et le bien-être de l'enfant. Il veille à préserver l'intimité de celui-ci. Il accompagne le travail effectué par les parents dans l'apprentissage de la propreté.

L'enfant malade ne peut être accueilli. (cf règlement institutionnel)

3.6 Activités intérieures

3.6.1 Jeux libres

«C'est en jouant qu'il faut entrer dans la vie»⁴. Le jeu est essentiel, il permet à l'enfant de se construire physiquement, intellectuelle-

⁴ CAFFARI-VIALON Raymonde, *Pour que les enfants jouent*, Ed. ESSP, 1991, Lausanne.

ment et socialement. C'est en jouant que l'enfant découvre et comprend son monde. Le jeu libre développe l'imagination et les relations entre les enfants. Ces périodes lui permettent de s'entraîner à résoudre des difficultés imprévues et d'interagir avec ses pairs, avec ou sans l'aide de l'adulte. Elles lui permettent également de vivre de nombreuses expériences et ainsi, d'approfondir ou de consolider ses connaissances, de connaître ses limites et d'exercer ses habiletés.

Le jeu libre intervient à différents moments de la journée. Divers coins-ateliers sont renouvelés durant l'année, tels que jeux de construction, de petites voitures-trains-animaux, jeux symboliques (dînettes, poupées, marionnettes, déguisements). Le personnel éducatif joue avec l'enfant selon ses besoins et sa demande. Il favorise la découverte et intervient le moins possible. Le personnel éducatif profite également de ces moments pour observer l'enfant dans sa singularité ou dans le collectif.

Dans le secteur de la nurserie, l'accent est surtout mis sur le développement moteur (barre de jeux au mur, tapis d'éveil, divers éléments de motricité). Le développement sensoriel est stimulé au travers de miroirs et jouets de différentes matières et couleurs.

3.6.2 Activités dirigées

Elles permettent à l'enfant de faire de nouvelles expériences en explorant du nouveau matériel et en expérimentant de nouvelles notions. Elles suscitent ainsi de nouveaux apprentissages dans un contexte plus structuré. Elles permettent d'acquérir de nouvelles habiletés, de développer des habiletés peu maîtrisées ou de consolider celles déjà acquises. C'est aussi l'occasion de favoriser une dimension du développement encore peu stimulée. L'enfant apprend à s'affirmer, à reconnaître et à accepter les différences physiques et culturelles, à régler les conflits interpersonnels par la négociation et à se respecter mutuellement.

En petits groupes et en fonction de son âge et de ses besoins, l'enfant réalise diverses activités créatives, picturales, cognitives, motrices, musicales, culinaires, etc. Ainsi, il peut s'exprimer de différentes manières. L'enfant découvre et expérimente de

nombreux matériaux et éléments. Le personnel éducatif présente le stimule en tenant compte de ses envies et capacités.

Tous ces apprentissages amènent l'enfant à grandir, à acquérir de l'autonomie et du savoir-faire. L'importance n'est pas mise sur le résultat mais sur le processus.

3.6.3 Eveil au livre

La littérature enfantine joue un rôle important, dans le développement de l'enfant. La lecture permet d'acquérir un vocabulaire, de développer l'imaginaire, de structurer la pensée et d'accéder au savoir. Pour l'enfant, le livre est donc un objet extrêmement important, qui permet de faire fonctionner, fructifier et enrichir l'imagination. Chaque livre est pour le jeune enfant une petite dramaturgie dans laquelle il trouve des éléments de construction de sa personnalité et de sa sociabilité.

Afin que l'enfant puisse se familiariser, à sa manière et à son rythme, avec les livres, le personnel éducatif éveille sa curiosité pour lui transmettre le sens de l'écrit et le plaisir de la lecture. Des activités d'éveil aux livres sont régulièrement offertes à l'enfant afin de nourrir son intérêt pour le récit, l'écrit, le livre et la lecture.

3.7 Activités extérieures

Le jeu à l'extérieur favorise les activités physiques de grande motricité (courir, grimper, glisser, sauter, pédaler). Propice aux activités à grand déploiement, il permet également à l'enfant de vivre des expériences sensorielles variées selon les saisons. Les activités à l'extérieur sont aussi de bonnes occasions d'éveiller l'enfant au respect de l'environnement et de lui faire connaître certaines règles de sécurité liées, par exemple, à la circulation.

La crèche « Les Galopins » bénéficie d'un cadre extérieur idéal permettant de nombreuses activités et découvertes : promenades, jeux, journée en forêt, piscine, rivière, luge, jardin de la crèche, parc aux biches. L'enfant sort au minimum une fois par jour et ceci par tous les temps.

3.7.1 Promenades

Lors des promenades, l'importance n'est pas la distance parcourue mais les découvertes faites tout au long du chemin. Le personnel éducatif sensibilise l'enfant à la nature et aux diverses saisons. Il prend le temps de s'arrêter et de découvrir l'environnement au rythme de l'enfant. La nurserie organise les sorties en fonction des siestes et des repas de chacun.

3.7.2 Jardin

La crèche « Les Galopins » est équipée d'un spacieux jardin privatif, délimité par une barrière. Il permet une grande diversité d'activités motrices, d'expérimentations et de jeux symboliques. Des balançoires, des petites cabanes, un carré de sable, un endroit réservé aux tricycles et petites voitures sont à disposition de l'enfant. L'été, des ateliers d'eau sont organisés.

3.7.3 Canapé forestier

L'espace « organique » que nous offre la forêt permet un développement moteur et sensoriel optimum. Le mouvement en plein air accroît la résistance physique et immunitaire.

L'enfant du groupe multi-âges expérimente une journée ou une partie de la journée en forêt au minimum une fois par saison. L'enfant découvrira la nature qui l'entoure au rythme des saisons à travers le jeu, l'imagination et la créativité.

Le canapé dispose d'un coin cuisine où le repas est préparé par le personnel éducatif aidé de l'enfant. Un coin toilette a été aménagé près du canapé. Ces journées ont lieu par tous les temps ; cependant en cas d'orage, de tempête ou de grosse chute de neige le personnel éducatif responsable se réserve le droit d'annuler la journée si la météo peut amener un danger.

La sieste se déroule en plein air en été. Pour l'automne et le printemps, le lieu dépend de la météo. En hiver, l'enfant retrouve la chaleur de la crèche.

3.8 Départ

Dès 17h00, les parents ont la possibilité de venir chercher l'enfant. Un espace est aménagé afin d'échanger des informations sur le déroulement de la journée de l'enfant. Afin que cet échange puisse avoir lieu dans de bonnes conditions, les parents sont priés d'arriver avant la fermeture de 18h10. Dans le souci que la transition avec les parents se déroule en douceur, l'enfant est informé au moment du goûter de l'arrivée de ceux-ci pour la fin de la journée.

4. Conclusion

La crèche « Les Galopins » représente un espace de socialisation et d'expérimentations pour l'enfant au sein duquel il peut développer diverses compétences. Pour que ces apprentissages se déroulent de manière harmonieuse, il est indispensable d'offrir un encadrement bienveillant et sécuritaire, permettant le bon développement de celui-ci. Grâce à ce concept, une harmonisation des pratiques éducatives est favorisée, engendrant par ce biais une source de sécurité et de bien-être auprès des enfants. Par ce concept, une posture professionnelle de qualité est ainsi garantie et sujette à un questionnement perpétuel, source de qualité et de professionnalisme. Cet outil est également une ressource pour les parents qui peuvent mettre du sens sur l'encadrement offert à leur enfant et s'y référer en cas de besoin.

Association « Crèche Les Galopins – Marsens »

*Co-rédigé par
l'Equipe éducative
Mme Isabelle Bailo, Responsable pédagogique
Mme Valérie Gremaud, Vice-Présidente du Comité
Marsens, le 24.03.2015*